

2022

Rapport annuel

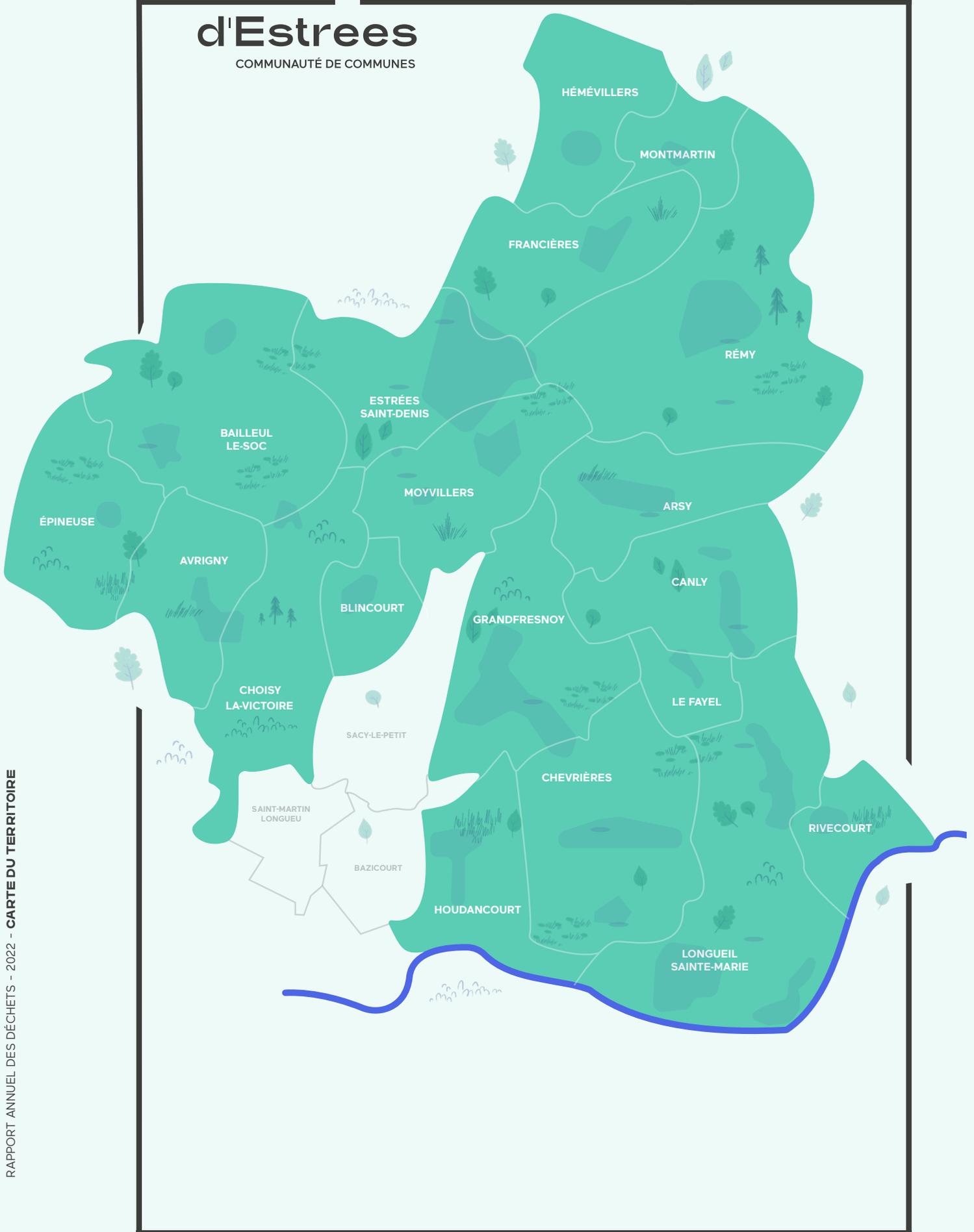
**SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES
DÉCHETS**



Plaine

d'Estrees

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





SOPHIE MERCIER

Présidente de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées

Édito

2022 est sans doute l'année de la prévention pour la Plaine d'Estrées. Grâce à une stratégie appuyée de sensibilisation auprès des publics scolaires, associatifs, ou encore des habitants, notre ambassadeur du tri est désormais une figure bien connue du territoire et les gestes de tri, de compostage ou de réduction des déchets essaient dans nos communes. Il faut bien sûr poursuivre nos efforts car la prévention est un travail au long cours.

2022 marque également le retour à un volume de production des déchets équivalent aux années qui ont précédé la crise sanitaire.

Si l'on ne devait retenir que l'essentiel de cette année, nous évoquerions :

- la mise en place du tri hors foyer dans les 21 cimetières du territoire et 11 city stades, ainsi que l'installation de 16 corbeilles de tri sur la Coulée verte,
- la vente aux habitants de 122 bacs de déchets verts,
- la réalisation d'un cahier de jeux sur le tri des déchets qui a été offert à 135 élèves lors des animations scolaires,
- 60 animations réalisées, soit 915 élèves et 736 personnes sensibilisés ; notons que ces animations sont très appréciées, avec une satisfaction exprimée de 3,8/4,
- une baisse de la production des déchets de 7,6 % par rapport à 2021 ; avec la mise en place des nouveaux points d'apport volontaire, seul le volume de verre n'a pas baissé, ce qui était attendu,
- un nouveau prestataire pour le centre de valorisation énergétique à Villers-Saint-Paul, permettant à terme de traiter une plus grande partie des encombrants actuellement enfouis,
- une augmentation de 1 € du coût aidé par habitant malgré la forte augmentation des coûts de l'énergie du centre de valorisation et des coûts de carburant. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères couvre 59 % du coût du service, les 41 % restants étant pris en charge par la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.

L'intercommunalité est prête à relever les défis à venir en mettant en œuvre les mesures nécessaires. Il s'agira d'améliorer le tri à la source des biodéchets, de réduire les déchets verts, de développer le réemploi et de poursuivre nos animations liées à l'écoconsommation. Nos actions s'articuleront autour d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, véritable outil stratégique.

L'année 2022 et celles à venir montrent à nouveau combien la Plaine d'Estrées est consciente des enjeux environnementaux liés aux déchets et combien elle est dynamique en la matière.

Som- maire

À télécharger :

Ce document est également un outil de sensibilisation des citoyens à la gestion des déchets : il est mis en ligne sur le site Internet

www.ccpaine-estrees.com

Conception graphique :

Agence Hypersthène

Contenus : Services gestion des déchets et communication de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées

Credits photos :

Plaine d'Estrées

01
P.05

LA COLLECTIVITÉ,
SES COMPÉTENCES

02
P.10

LES TEMPS FORTS
DE L'ANNÉE

03
P.12

LA PRÉVENTION
DES DÉCHETS
ET LA COMMUNICATION

04
P.17

LA COLLECTE

05
P.19

LA VALORISATION

06
P.21

LES FLUX ET LES
TONNAGES ANNUELS

07
P.29

LA QUALITÉ DU SERVICE

08
P.30

LES COÛTS
ET LE FINANCEMENT



Rappel du cadre réglementaire et précision des objectifs de ce rapport annuel :

L'article L. 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales précise que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport annuel dresse un bilan de l'année 2021 en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées dans le cadre de sa compétence déchets.

01

La collectivité

La Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, créée en 1997, a pour objectif le développement et la solidarité des 19 communes adhérentes qui la composent.

19

COMMUNES



HABITAT MIXTE À
DOMINANTE RURALE AVEC

89 %
DE MAISONS

11 %
D'APPARTEMENTS



18 366
HABITANTS

8 114
FOYERS

167

 KM²

ELLE Y CONTRIBUE À TRAVERS TROIS PRINCIPAUX AXES D'ACTION :

- La préservation et la valorisation des espaces du territoire et de la qualité de vie ;
- Le développement et la promotion des potentiels économiques ;
- Le renforcement des services à la population.

Depuis le 29 mai 2018, le Conseil communautaire est présidé par Sophie MERCIER, réélue en 2020. Le nouveau Conseil est composé de 40 membres et 7 suppléants.

EN 2022, LA PLAINE D'ESTRÉES EXERCE LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

Obligatoires

- aménagement de l'espace
- actions de développement économique
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- aménagement, gestion et entretien des aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux locatifs
- collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- assainissement des eaux usées

Optionnelles

- protection et mise en valeur de l'environnement
- politique du logement et du cadre de vie
- voirie
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- action sociale d'intérêt communautaire
- eau potable

Facultatives

- transports, infrastructures et mobilités
- groupement de commandes
- communication et promotion
- transports scolaires
- aménagement numérique du territoire
- animation des aires d'alimentation de captage
- contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Trombinoscope



SOPHIE MERCIER

Présidente,
Maire de Rémy

Commission Communication
Commission Développement économique



YVAN WASYLYZYN

1^{er} Vice-Président équipements
structurants et sportifs
Maire de Grandfresnoy

Commission Équipements



ANNICK DECAMP

2^e Vice-Présidente Finances
Maire de Moyvillers

Commission Finances



FRANCIS MONFAUCON

3^e Vice-Président Eau et Assainissement
Adjoint d'Estrées-Saint-Denis

Commission Eau et Assainissement

Zoom sur la compétence déchets et la commission gestion des déchets

LA PLAINE D'ESTRÉES ASSURE LES MISSIONS SUIVANTES :

- La politique de prévention et de réduction des déchets,
- La collecte des déchets ménagers et assimilés,
- L'appel du financement,
- La communication et la sensibilisation.

Les compétences de traitement, de valorisation des déchets et de gestion des déchetteries sont déléguées au Syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO) auquel la CCPE adhère.

LE SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS EST CONSTITUÉ DE CINQ AGENTS :

- Responsable du service équipements publics et gestion des déchets,
- Chargée de mission gestion des déchets,
- Ambassadeur du tri,
- Assistante équipements et gestion des déchets,
- Agent polyvalent équipements publics et gestion des déchets (mi-temps).



DOMINIQUE LE SOURD

4^e Vice-présidente Aménagement
du territoire
Maire de Blincourt

Commission Développement économique
Commission Aménagement de l'espace
Commission Gens du voyage

JEAN-MARIE SOËN

5^e Vice-président Action sociale,
Maire de Francières

Commission Action Sociale et services à la personne



FRÉDÉRIC MULLER

6^e Vice-président Environnement,
Conseiller municipal
de Longueil-Sainte-Marie

Commission Gestion des déchets, Alimentation et Agriculture
Commission Air, Eau, Énergie



DONATIEN PINON

7^e Vice-président Voiries
Maire de Chevrières

Commission Mobilité
Commission Voiries

En 2022, la commission gestion des déchets était composée de la Présidente, des sept vice-présidents et de six conseillers municipaux et/ou communautaires :

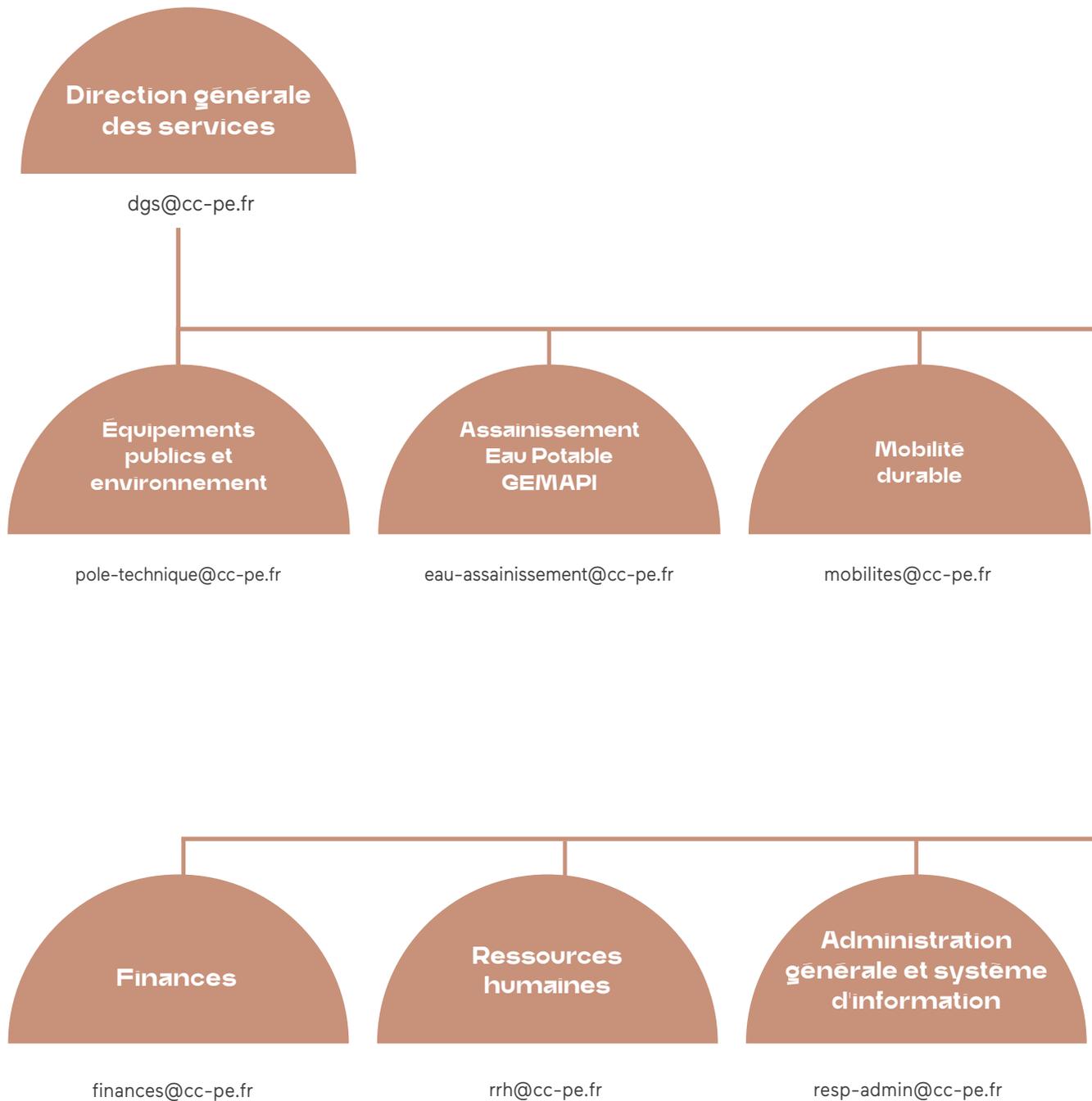
- Sophie MERCIER, présidente et maire de Rémy,
- Frédéric MULLER, vice-président en charge de l'Environnement et conseiller municipal de Longueil-Sainte-Marie,
- Daniel DONNIO, adjoint municipal d'Avrigny,
- Maxime DUCHENE, conseiller municipal de Choisy-la-Victoire,

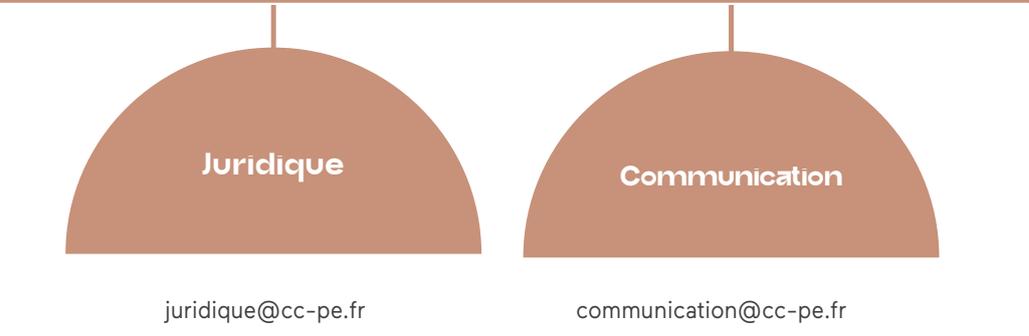
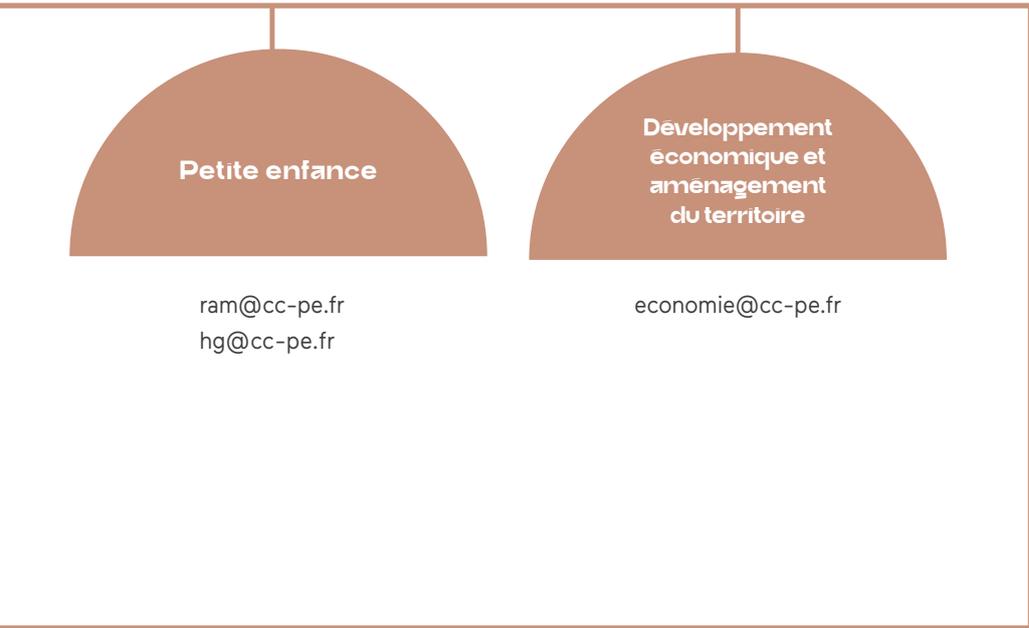
- Myriane ROUSSET, maire d'Estrées-Saint-Denis,
- Isabelle BRICOUT, conseillère municipale de Francières,
- Alain FABIS, adjoint municipal de Francières,
- Jackie MOREL, adjointe municipale de Longueil-Sainte-Marie.

Les membres de la commission se sont réunis six fois en 2022.

Ils œuvrent toute l'année pour proposer des actions d'amélioration du service de gestion des déchets, pour la réduction des déchets et la sensibilisation du grand public et des établissements scolaires.

Organigramme des services





02

Les temps forts de l'année

Maintenant ici aussi, je trie



La Plaine d'Estrées, associée au Syndicat mixte du département de l'Oise, a participé à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'éco-organisme Citéo. L'objectif : équiper les lieux publics de poubelles de tri car « le tri c'est partout ».

Ainsi, la Plaine d'Estrées a installé des poubelles de tri dans **11 city stades** du territoire. De plus, **16 autres poubelles** de tri ont été installées à côté des poubelles d'ordures ménagères sur la coulée verte.

Le projet représente un coût total de 9 525 € subventionnés à hauteur de 4 700 € par Citéo.

Mise en place du tri dans les cimetières



ménagères des cimetières contiennent des déchets valorisables, la Plaine d'Estrées y déploie donc le tri depuis octobre 2022. Un geste qui permet de réduire le coût de traitement des ordures ménagères.

Vingt et un cimetières ont été équipés de bacs pour les emballages, les papiers et les déchets verts en plus des bacs d'ordures ménagères déjà présents.

Les consignes sont claires et personnalisées : affichages doublés sur chaque bac et panneaux de communication ont été installés en collaboration avec les 19 communes.

Faire preuve d'exemplarité, c'est aussi dans les cimetières.

Constatant que 80 % des bacs d'ordures

Ce nouveau dispositif doit être consolidé par des sensibilisations car des erreurs de tri dans les bacs jaunes et verts sont encore à noter.



Vente de bacs neufs

Soixante-dix-neuf bacs de 240 L et 43 bacs de 120 L ont été vendus, respectivement aux prix de 35 € et 25 €, pour la collecte des déchets verts aux particuliers. L'objectif ? Que les déchets verts ne se retrouvent plus dans les poubelles de tri et d'ordures ménagères.

Un nouveau marché sera lancé en 2023 pour l'achat régulier des bacs de déchets verts ainsi que des composteurs favorisant le tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts).



Le succès des animations grand public et scolaires

Neuf cent quinze élèves ont été sensibilisés à la gestion des déchets entre mars et décembre 2022, et **736 personnes** au cours des **60 animations grand public** proposées.

Cent trente cinq cahiers de jeux pour les cycles 2 et 3 (du CP à la sixième) ont été offerts aux enfants pour les sensibiliser de façon ludique sur les thèmes du tri des déchets, du compostage, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de l'éco-consommation. Véritable outil de sensibilisation, il est présenté par l'ambassadeur du tri en animation et accompagne les classes travaillant sur les thématiques environnementales inscrites au programme scolaire.

Pour en savoir plus sur les animations, rendez-vous page 12.

03

La prévention des déchets et la communication

Parce que l'une des actions principales du service déchets de la Plaine d'Estrées est de réduire la production des déchets, l'année 2022 a été marquée par la sensibilisation du grand public et des établissements scolaires.

60

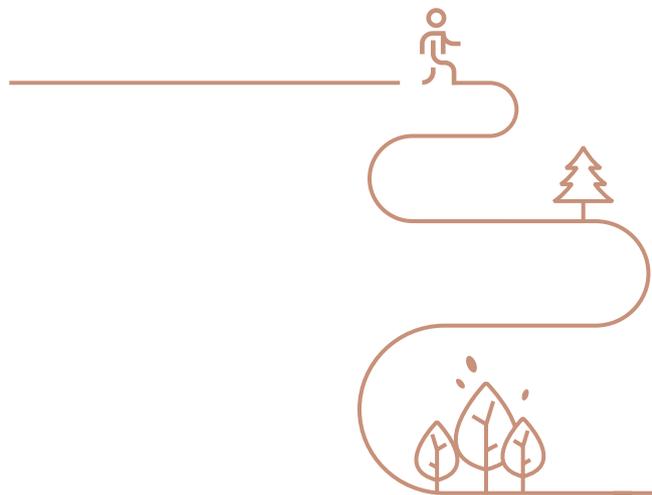
animations au total : 43 animations scolaires et 17 animations grand public et pour les services de la Plaine d'Estrées.

915

élèves sensibilisés de mars à décembre 2022 de la maternelle au CM2.

736

personnes sensibilisées.



Corentin Pouchet,
ambassadeur du tri.

© photo Gabrielle Lecomte

Des animations pour les écoliers...

Atelier sur le tri des déchets

À l'école maternelle d'Houdancourt.

Les élèves ont découvert comment trier correctement les déchets que nous produisons chaque jour à travers des ateliers basés sur le jeu « En avant pour le tri », un jeu de l'oie grandeur nature, ou encore la création de cocotes spéciales tri.



Observation du compost

À Canly avec les CE2-CM1-CM2.

Le compostage étant une solution idéale pour réduire les déchets et produire son propre engrais, cette thématique n'a pas été oubliée pour les élèves à travers la découverte du ver du compost et de ses amis les décomposeurs.

Les élèves ont aussi appris à créer du compost.



Préparation d'un pique-nique zéro déchet

À Estrées-Saint-Denis avec les CE2.

Les emballages sont de plus en plus présents dans nos habitudes de consommation. L'objectif est d'en réduire le volume en mettant en œuvre des solutions faciles.

Lors d'une animation, les élèves ont appris à réduire l'utilisation d'emballages lors d'un pique-nique ou encore à réaliser leur propre papier recyclé.



Un livret de jeux pour les plus jeunes

Sensibiliser à travers des activités ludiques est fondamental dans la prévention des déchets, surtout lorsqu'il s'agit d'animations scolaires.

Un livret de jeux pour les élèves du CP au CM2 a été conçu pour poursuivre l'apprentissage après les animations à l'école ou à la maison.

Il regroupe toutes les thématiques abordées lors des animations scolaires comme le tri, le compostage, l'éco-consommation ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire.



Et pour le grand public



La participation aux événements locaux

Depuis 2021, la Plaine d'Estrées sensibilise de plus en plus les habitants de son territoire au tri des déchets et au compostage.

L'année 2022 a été riche en animations grand public qui se sont déroulées lors d'événements locaux. Dix-sept animations ont été proposées et 736 personnes sensibilisées. Ces actions ont été organisées en partenariat avec des associations locales comme l'Âme Ortie et Bien Vivre Ensemble à Chevrières pour des stands sur le compostage à la Fête de l'arbre qui a lieu chaque année en octobre. La Plaine d'Estrées était également présente sur d'autres festivités locales : la fête du village de Rivecourt, les marchés de Noël d'Hémévillers et de Canly ou encore les journées portes ouvertes à la Ferme des 4 saisons à Chevrières.

Le SMDO collabore étroitement avec le service gestion des déchets quand il s'agit de grands événements.

Par ailleurs, des stands ont été organisés pour sensibiliser les licenciés du club de football de Grandfresnoy-Chevrières lors d'événements internes au club.

La Plaine d'Estrées était également présente lors de la fête des producteurs à Pierrefonds organisée par Le Pays de Sources et Vallées et le Pays Compiégnois. Durant cet événement de grande envergure regroupant des producteurs locaux, 186 personnes ont pu apprendre ou redécouvrir les secrets du compostage.

L'intégration d'événements nationaux

Depuis 2021, la Semaine européenne de la réduction des déchets est organisée annuellement.

Du 19 au 27 novembre, le maître-mot est « **prévention** » : la prévention des déchets est une priorité pour limiter les déchets. De ce fait, des ateliers et stands sur le tri, la réduction des déchets et le compostage ont été proposés afin de sensibiliser les élus, les habitants et les enfants de la Plaine d'Estrées.

Lors de cette semaine, 97 personnes ont été sensibilisées à la gestion des déchets en faisant la visite du centre de tri par exemple.



Une astuce de la Plaine d'Estrées

Et si on réduisait nos déchets en utilisant des pailles réutilisables ? En 2022, la Plaine d'Estrées en a distribué 289.

Objectif 2023

Poursuivre les animations

En 2023, la Plaine d'Estrées organisera à nouveau sa **Semaine européenne de réduction des déchets** mais sous une nouvelle forme afin de sensibiliser plus d'habitants. Par ailleurs, en 2019, la communauté de communes a participé à l'organisation des **Hauts-de-France Propres**. Malgré le succès de cet événement, la crise sanitaire lui a donné un coup d'arrêt. En 2023, les communes et les écoles souhaitant à nouveau y prendre part le pourront avec le soutien de la Plaine d'Estrées.

Enfin, la poursuite des animations scolaires et grand public aura pour objectif de sensibiliser de plus en plus d'élèves et de toucher de nouvelles écoles sur notre territoire. Le contenu de ces animations est en perpétuelle évolution grâce aux remarques du corps enseignant avec lequel nous travaillons durant toute l'année. Le programme des animations restera sensiblement le même avec quelques modifications et l'ajout potentiel d'une nouvelle thématique afin de fluidifier le contenu.

Travailler sur le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est un sujet de plus en plus important dans le cadre de la réduction des déchets pour des questions économiques, environnementales et éthiques. Pour une meilleure gestion des déchets, **la Plaine d'Estrées travaille sur des solutions pour remédier au gaspillage alimentaire dans les restaurations scolaires de son territoire**. En 2023, des diagnostics y seront réalisés, débouchant sur la proposition d'actions pour réduire ce gaspillage. Ce projet s'inscrit également dans une réflexion globale sur l'approvisionnement local et durable de la restauration collective.



Valoriser les biodéchets

La Plaine d'Estrées a équipé 23 % des foyers du territoire en composteurs. Afin d'améliorer la gestion des biodéchets et réduire le volume de déchets, la communauté de communes va recenser l'ensemble des foyers disposant d'un composteur utilisable.

Pour accompagner les particuliers dans cette démarche, la Plaine d'Estrées proposera de **nouveaux composteurs en bois et en PVC à des tarifs compétitifs**.



Réduire les emballages

Afin d'éviter les emballages et surtout le suremballage, les sensibilisations s'orientent vers l'éco-consommation. Le SMDO et la Plaine d'Estrées travaillent également avec les éco-organismes et les producteurs pour encourager la vente de produits moins emballés.



Recycler le verre

Promouvoir le recyclage du verre en facilitant le geste par la distribution de sacs robustes et réutilisables dédiés au transport des déchets en verre fera partie des actions enclenchées en 2023.

Acheter malin, acheter seconde main

Réparer, donner ou vendre au lieu de jeter en déchetterie : dans l'attente d'un projet de recyclerie sur le territoire, la boutique solidaire de vêtements à Estrées-Saint-Denis permet de donner une seconde vie aux vêtements, linge, chaussures et maroquinerie. La liste des recycleries à proximité est disponible sur le site du SMDO.

Poursuivre le déploiement du tri

2023 verra la poursuite du déploiement du tri hors des foyers avec l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME via le SMDO. Ce projet permettra d'équiper en poubelles pour les emballages et les papiers les gares, les halles des sports et les salles multifonctions les plus fréquentées.

Consolider les actions

La Plaine d'Estrées lancera l'élaboration de son **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés** fin 2023 avec une mise en place prévue courant 2025 puis un suivi pour les 6 années à venir.



04

La collecte des déchets



La collecte des ordures ménagères et des emballages et papiers est assurée par Paprec. Désormais, les locaux de l'agence sont situés à Estrées-Saint-Denis. Ce rapprochement permet de réduire l'impact carbone de la collecte des déchets. Il n'y a pas eu de modification significative dans la collecte des déchets en 2022.

7

CAMIONS DÉDIÉS À LA COLLECTE

- 4 camions de collectes par bras à préhension latérale,
- 1 nouveau camion benne pour les déchets verts et pour les encombrants modifié pour réduire les casses de bacs,
- 1 nouveau camion grue AMPIROL pour la collecte des points d'apport volontaire du verre et ceux des ordures ménagères de la ZAC Paris Oise à Longueil-Sainte-Marie,
- 1 véhicule plateau pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) lors des rendez-vous pour collecter les encombrants.

0

ACCIDENT

Aucun accident du travail n'a été enregistré en 2022 chez notre prestataire.

57 757

KILOMÈTRES PARCOURUS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

- 2 % par rapport à 2021



1 242

LEVÉES DU VERRE EFFECTUÉES SUR 58 JOURS DE COLLECTES EN 2022

Le taux moyen de remplissage des conteneurs à verre est de 53,30 %.



Des installations de proximité



 1 Centre de Tri modernisé pour TOUS les emballages et TOUS les papiers

 1 Centre de Valorisation Énergétique

 Transport ferroviaire des déchets

 1 Base Logistique (Verberie)
1 Base Logistique (Bresles)

 5 Quais de Transfert route / rail

 1 Quai de Transfert route / rail (en projet)

 2 Quais de Transfert routiers

 40 déchetteries SMDO (quais hauts et quais bas)

 11 déchetteries (quais hauts) et 8 points verts gérés par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, la Communauté de Communes du Clermontois et la Communauté de Communes du Plateau I

 9 recycleries

Source : Rapport annuel 2022 du SMDO

05

La valorisation

La valorisation des déchets collectés sur le territoire de la Plaine d'Estrées est confiée au Syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO).

Le syndicat gère les **déchetteries** du territoire ainsi que le **centre de tri et le centre de valorisation énergétique** situés à Villers-Saint-Paul.

L'année 2022 marque l'arrivée d'un nouveau délégataire, **IDEX**, pour le centre de valorisation.

Les objectifs sont :

- De maintenir un centre de valorisation enregistrant **la meilleure performance énergétique de toutes les installations des Hauts-de-France** avec un rendement de 99 %.
- D'investir dans les installations afin de créer une **troisième ligne de traitement** des ordures ménagères et tout venant des déchetteries, permettant ainsi de réduire une partie des enfouissements.
- De proposer « **le prix de l'énergie le plus bas de France*** » en raccordant les réseaux de chaleur de proximité (Creil, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul et Montataire) aux installations qui produisent de l'énergie.

Le délégataire du centre de tri reste la société Paprec.

* source : Rapport d'activité 2022 du SMDO.



À TÉLÉCHARGER

Le rapport d'activité 2022 est disponible sur son site internet : www.smdoise.fr/informations-generales/rapport-activite-2022/

EN 2022 :

171 372 T

DE DÉCHETS D'ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRÉS PAR LE CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE VILLERS-SAINT-PAUL.

258 250 t/an prévues d'ici 2025

52 188 T

D'EMBALLAGES ET DE PAPIERS TRIÉS PAR LE CENTRE DE TRI DE VILLERS-SAINT-PAUL EN 2022.

111 M d'€

D'INVESTISSEMENTS PRÉVUS SUR 20 ANS.

99 %

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU CENTRE DE VALORISATION.

2 800

FOYERS DE NOGENT-SUR-OISE CHAUFFÉS

avec une économie de 400 € annuels par foyer (13 500 logements desservis d'ici 2025).



Des performances énergétiques enviées

42 %

DES DÉCHETS D'ORDURES MÉNAGÈRES ET D'EMBALLAGES PAPIERS SONT ACHEMINÉS PAR LE TRAIN.

Taux global de déchets valorisés et recyclés : 84 % (-1,9 % par rapport à 2021).

Se décomposant en :

- Taux de recyclage : 27,50 %,
- Taux de valorisation énergétique : 39,80 %,
- Taux de valorisation organique : 16,80 %.

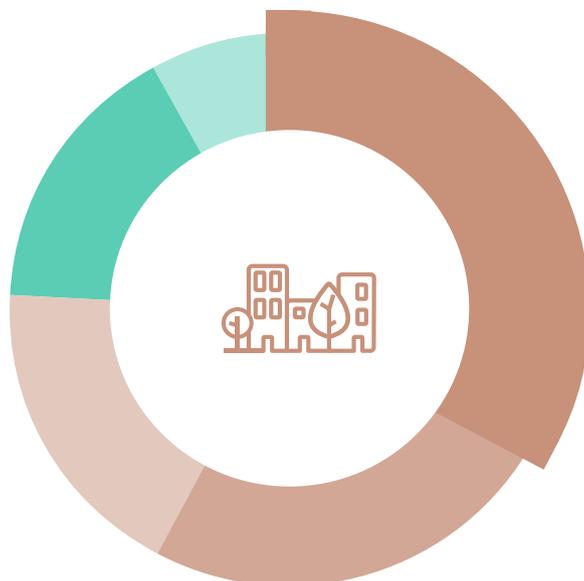
15 %

DES DÉCHETS SONT ENFOUIS.

Les deux sites de traitement des déchets sont en autosuffisance énergétique.

Et sur le territoire de la CCPE...

RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2022 PAR HABITANT



Incineration, valorisation énergie

35 % (+1 %)

Compostage

22 % (-3 %)

Recyclage

18 % (+1 %)

Stockage inerte

16 %

Enfouissement

9 % (+1 %)

Réemploi

0 %



Les flux et tonnages annuels

7 %

DE RÉDUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS PRODUITS PAR HABITANT EN 2022

Objectif loi AGEC : - 15 % entre 2010 et 2030

48 %

DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES ET DES DÉCHETS NON DANGEREUX ET NON INERTES (EN MASSE) EN 2022

Objectif loi AGEC : 65 % en 2025

9 %

DE RÉDUCTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX ET NON INERTES ADMIS EN INSTALLATION DE STOCKAGE EN 2022

Objectif loi AGEC : - 50 % entre 2010 et 2030

Les tonnages et destinations des déchets en Plaine d'Estrées

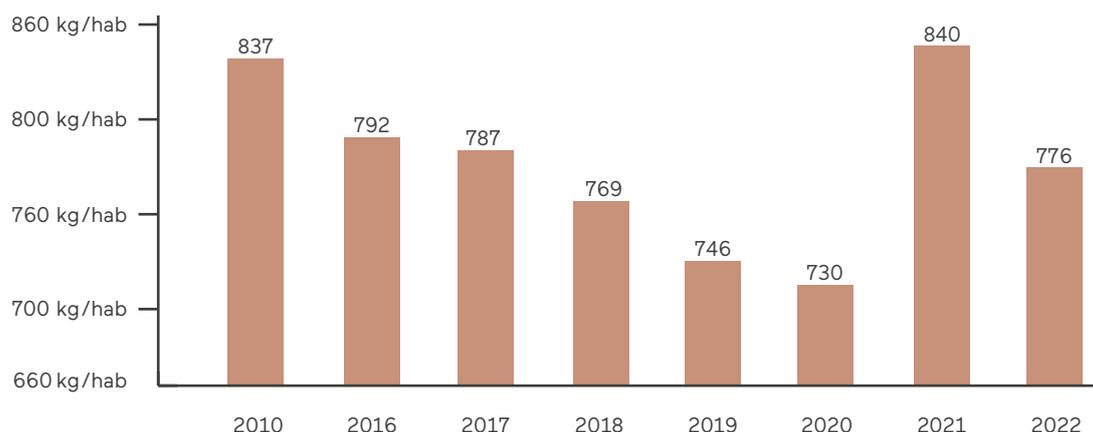
14,256 T

DE DÉCHETS, TOUS FLUX CONFONDUS, PRODUITS EN 2022 SUR LE TERRITOIRE DE LA PLAINE D'ESTRÉES

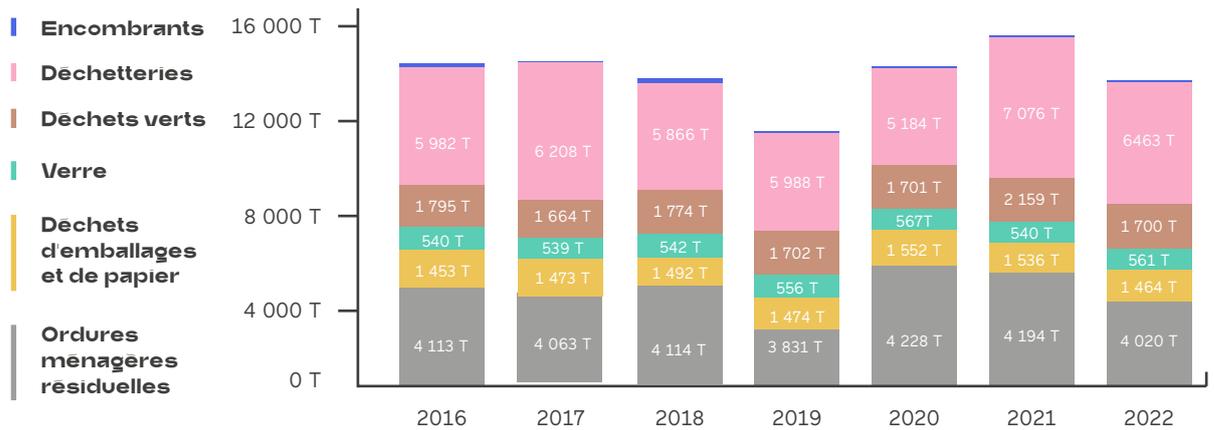
(776 kg/habitants en 2022)

Baisse générale de la quantité de déchets tous flux produits en 2022, un retour aux tendances de 2017-2018.

ÉVOLUTION DES TONNAGES TOUS FLUX PAR HABITANT ET PAR AN SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPE



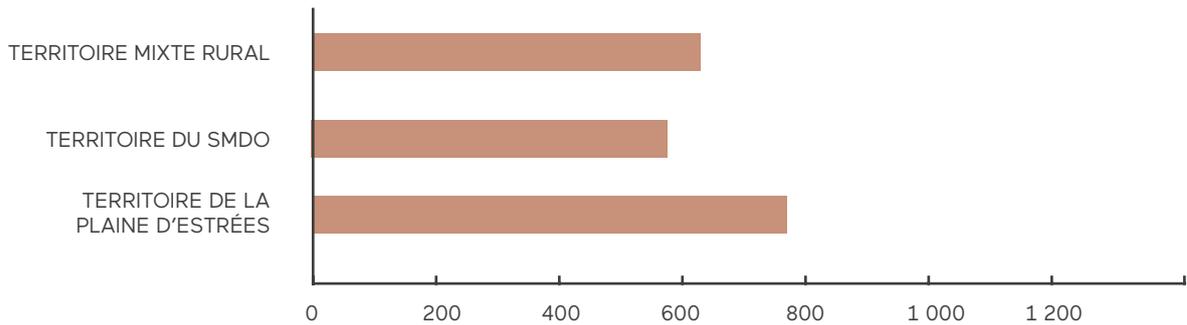
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DE LA PLAINE D'ESTRÉES



La Plaine d'Estrées produit encore beaucoup de déchets : 776 kg par habitant et par an contre 590 kg en moyenne pour le territoire couvert par le SDMO ou 609 kg en moyenne pour un territoire national à la typologie similaire. Mais notre territoire collecte les déchets des professionnels du territoire assimilés à des ménages avec une tarification classique à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

COMPARAISON DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS EN 2022

PAR TERRITOIRE EN KG/HAB/AN



L'une des solutions envisagées repose sur une étude d'optimisation des 40 déchetteries du territoire du SMDO afin qu'elles répondent aux nouvelles exigences réglementaires comme l'élargissements des REP (responsabilités énergie des producteurs) ou encore le tri pour une valorisation des affaires de sport. Cette étude engagera également une réflexion sur l'organisation de la séparation des flux en déchetterie afin de réduire le taux de déchets enfouis et optimiser la valorisation énergétique des encombrants.

Focus sur la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) :

La loi « AGECE » a étendu les obligations de reprise en magasin à de nouveaux produits. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2022, les éléments d'ameublement et les produits chimiques peuvent y être ramenés. Au 1^{er} janvier 2023, cette obligation s'appliquera également aux jouets, aux articles de sport et de loisir, ainsi qu'aux articles de bricolage et de jardin.

Les tonnages et destinations des déchets en Plaine d'Estrées



Ordures ménagères

4 020 T

Dont 8 T dans la ZAC Paris Oise



219 kg (– 4%)



Centre de valorisation énergétique de Villers-Saint-Paul (60)



Production d'électricité et de chaleur, sous couches routières pour les résidus de mâchefers.



Emballages papiers

1 464 T



80 kg (– 5%)



Centre de tri de Villers-Saint-Paul (60)



Produits recyclés (emballages, papiers, vêtements recyclés, objets...)



Verre

561 T



31 kg (+ 4%)



Usine de recyclage du verre de Rozet-Saint-Albin (02)



Du verre (bouteille, flacon)



Encombrants

48 T



3 kg (– 8%)



Centre de tri des encombrants, centre de stockage et centre de valorisation énergétique (60)



Matières premières ou enfouissement



Déchets verts

1700 T



93 kg (- 21 %)



Plateforme de compostage
de Monchy-Humières (60)



Compost et engrais naturels



9 T de sapins valorisés

Les sapins naturels sont collectés
**sans pied, sans décoration, sans
neige artificielle et sans sac à
sapin.**

Nouveauté 2023 : La bûche en
bois peut rester sur le pied du sapin.



Textile

11 T

Moyenne des textiles collectés sur les
déchetteries du SMDO uniquement
rapportée au nombre d'habitants sur le
territoire.



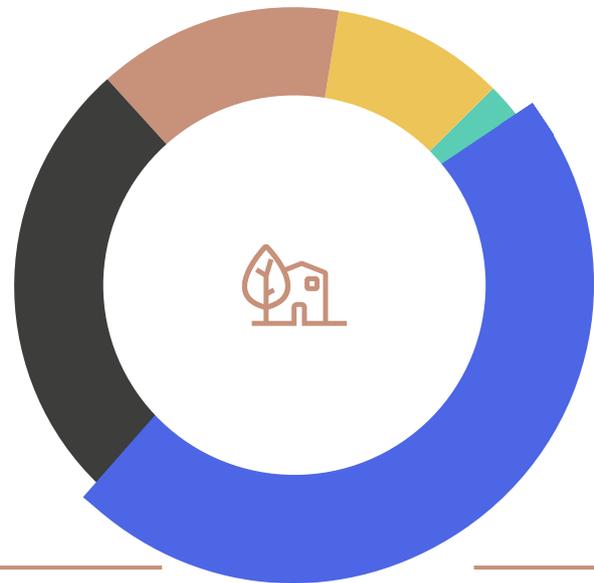
Usine de recyclage du verre
de Rozet-Saint-Albin (02)



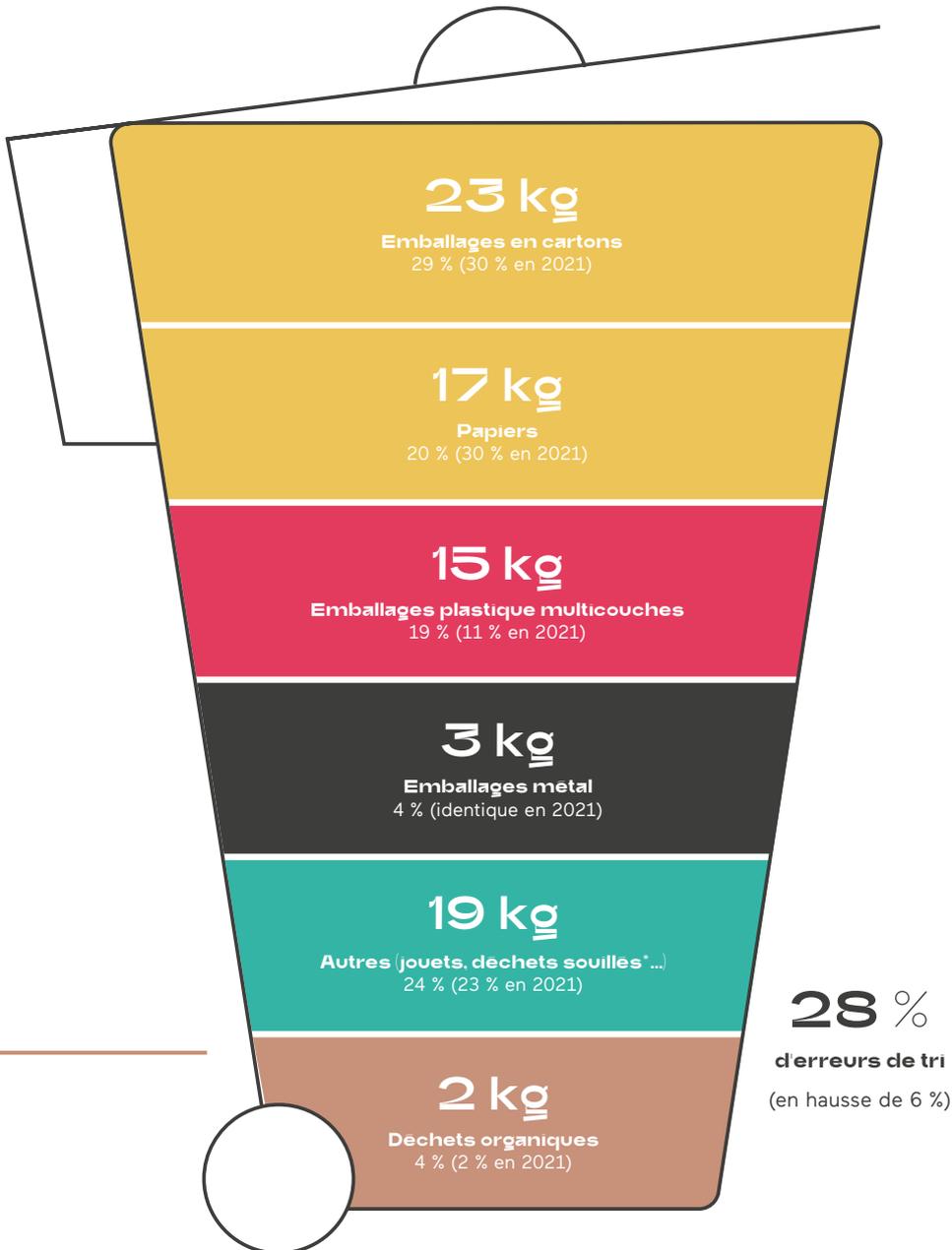
Friperie, chiffon et isolant



RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2022 PAR HABITANT



En 2022, que trouve-t-on dans le bac de tri d'un habitant de la Plaine d'Estrées ?



La mise en place des STOP PUB, l'arrêt des prospectus par certaines enseignes, la sensibilisation des établissements scolaires au réemploi du papier comme brouillon et l'arrêt des impressions inutiles ont permis la baisse significative du volume de papier jeté.



Les erreurs de tri en détail

7 %

Déchets imbriqués

8 %

Déchets fins
(matières inférieures
à 3 cm, trop fines
pour être triées)

4 %

Ordures
ménagères

9 %

Déchets
dangereux,
encombrants,
déchets verts...

Une nette augmentation des erreurs de tri de la part des usagers est remarquée dans les bacs d'emballages et de papiers, passant de 22 % à 28 %. Le nombre des déclassements des caissons au centre de tri a fortement augmenté en 2022. **En effet, 22 ont été déclassés, représentant 45 tonnes de déchets refacturés en ordures ménagères. Chaque caisson déclassé représente un coût de 125 €. Le contenu de ces caissons est incinéré à l'instar des ordures ménagères.**

Les déclassements sont essentiellement dus aux déchets imbriqués. Il peut aussi s'agir d'erreurs de tri avec la présence de déchets verts ou d'encombrants. **Un seul bac non trié peut avoir pour conséquence de déclasser jusqu'à 2 tonnes de déchets.**

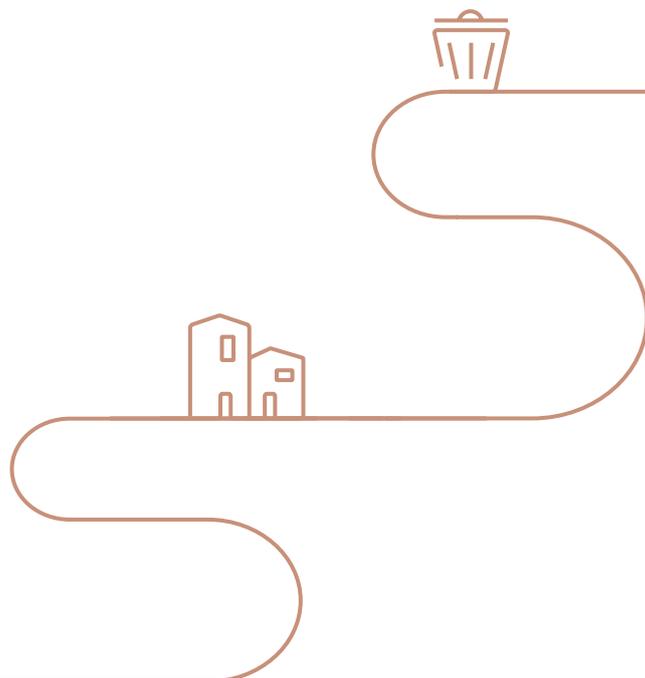
Ces erreurs de tri expliquent également la baisse moins importante des ordures ménagères par rapport aux emballages papiers car ces erreurs sont comptabilisées en tant qu'ordures ménagères.

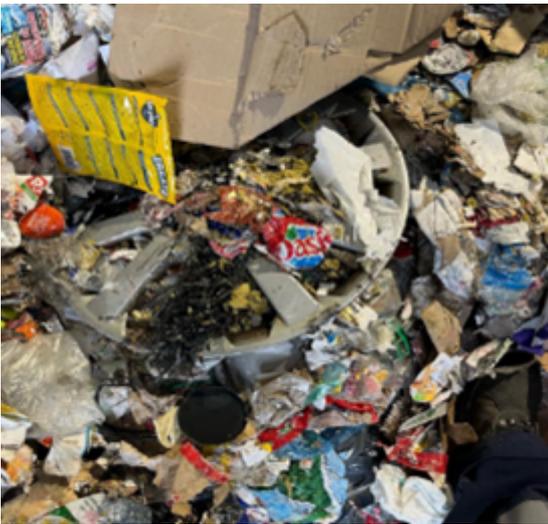
Pour répondre à cette problématique, la Plaine d'Estrées va renforcer ses actions de prévention et de sensibilisation (au compostage, au tri et au contenu des bacs des particuliers et des professionnels sur le terrain).

Le saviez-vous ?

Les agents de la collectivité peuvent analyser à tout moment le contenu des bacs pour vérifier qu'il n'y a pas d'erreur de tri ou de déchets dangereux. Ceux-ci pourraient endommager les camions et/ou affecter la sécurité des chauffeurs, des agents des centres de tri et de traitement et des installations.

Lors de ces observations, il est noté des erreurs de tri récurrentes : encombrants en plastique comme des bassines, des bâches, des jouets, des produits chimiques, des batteries, des ordures ménagères, des extincteurs, des bouteilles de gaz, des rails pour plaques de plâtres, des battants de fenêtres en plastique....





Enjoliveur



Cartouche d'encre



Déchets imbriqués



Déchets verts



Les déchetteries

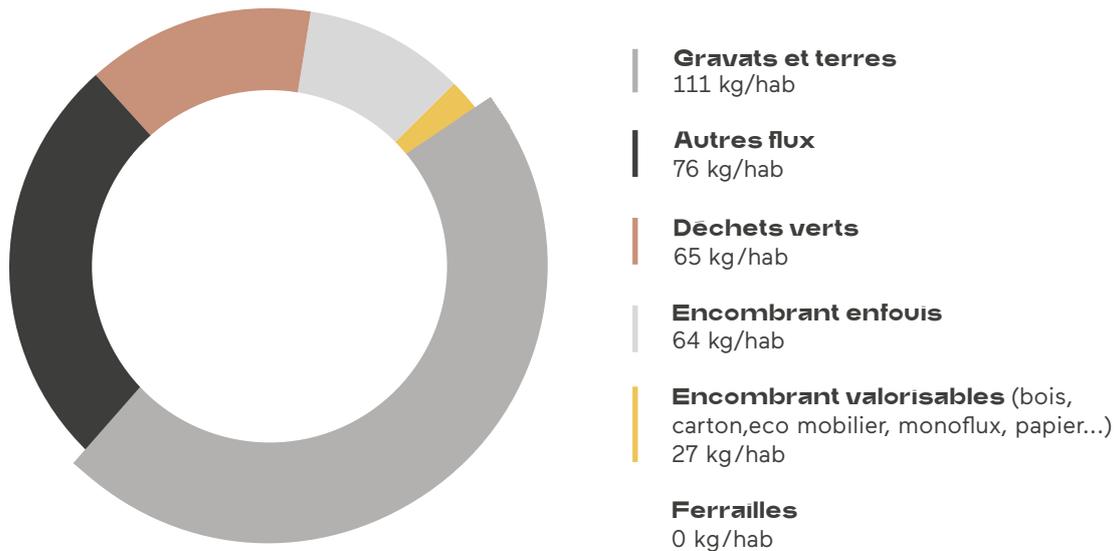
6 463 T

ont été collectées dans les déchetteries d'Estrées-Saint-Denis et Longueil-Sainte-Marie, soit une baisse de 9 % par rapport à 2021.

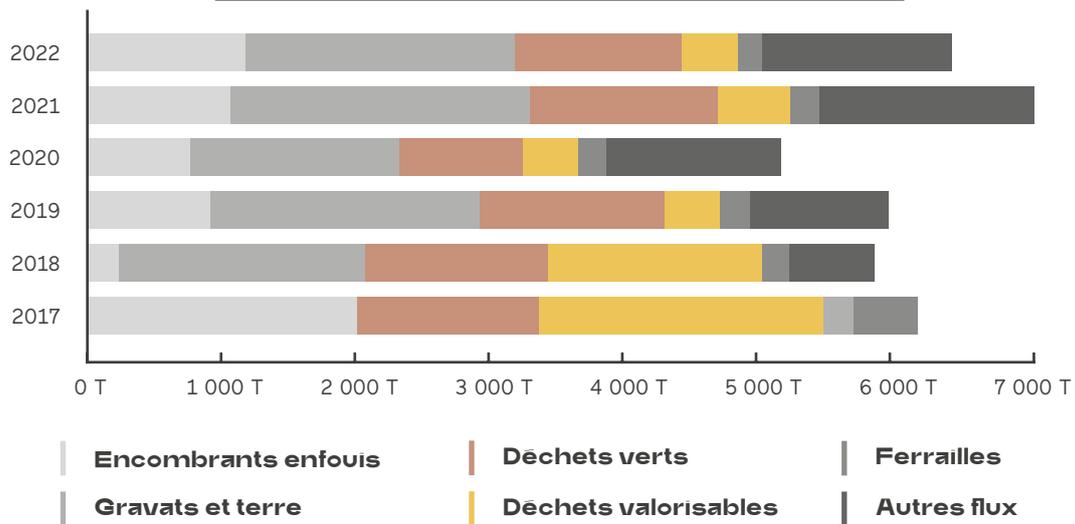


352 kg par habitant contre 382 kg en 2021

**PRINCIPAUX FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS DANS LES DÉCHETTERIES
D'ESTRÉES-SAINT-DENIS ET DE LONGUEIL-SAINTE-MARIE EN 2022**

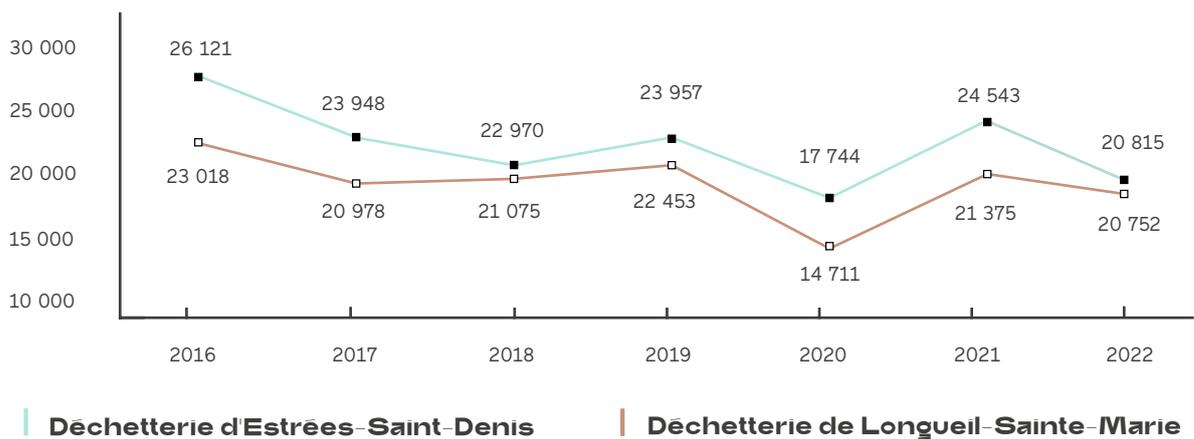


ÉVOLUTION DES FLUX COLLECTÉS EN DÉCHETTERIES



Le volume de déchets enfouis en déchetterie a augmenté de 10 %. Le centre de valorisation énergétique envisage la mise en place d'une troisième ligne de tri pour faire face à cette évolution.

ÉVOLUTION DES FRÉQUENTATIONS DES DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE





La qualité du service de gestion des déchets

Les animations scolaires ont la cote

“ Bonne alternance des différents temps d’animation (écoute-activité), matériel adapté, fiches de travail idéales pour reprendre à l’écrit et motivation importante des élèves.”

École de Rémy

“ Excellente animation, les enfants étaient ravis !”

École de Bailleul-le-Soc

“ Animation de bonne qualité, bien animé et correspondant au niveau des élèves qui ont bien participé, ce qui ne trompe pas !”

École de Canly

ÉVALUATION DES ANIMATIONS SUR 4 POINTS

RYTHME	DURÉE DE L'ANIMATION	CONTENU	PRÉSENTATION DE L'ANIMATEUR
3,8	3,8	3,8	3,9

Des tournées de collecte améliorées

Afin de mieux répartir les ordures ménagères collectées, la Plaine d’Estrées a décidé d’alléger certaines tournées. Ces modifications permettent de réduire la surcharge et la détérioration précoce des caissons et des camions.

Ainsi, la collecte d’ordures ménagères des communes de Rivecourt et d’Houdancourt a été modifiée, passant du mardi au lundi matin. Les bâtiments collectifs d’Estrées-Saint-Denis ainsi que le collège bénéficient également de ce changement : une seconde collecte permet de diminuer le nombre de bacs sortis sur la voie publique.

OS

Les coûts et le financement

Bilan financier Compte administratif

COÛT AIDÉ
(les dépenses réduites des soutiens et des aides) en TTC/habitant :

106 €

EN 2022

soit une augmentation de 1 € par habitant malgré l'augmentation des coûts énergétiques.

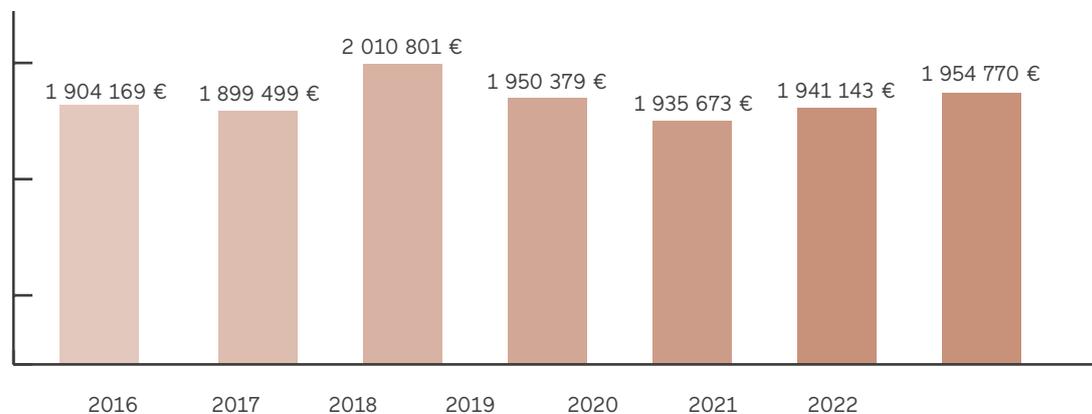
	Dépenses	Recettes
Budget de fonctionnement	1 677 692 €	1 214 304 €
Budget d'investissement	260 287 €	52 445 €

Financement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : **59,30 %**.

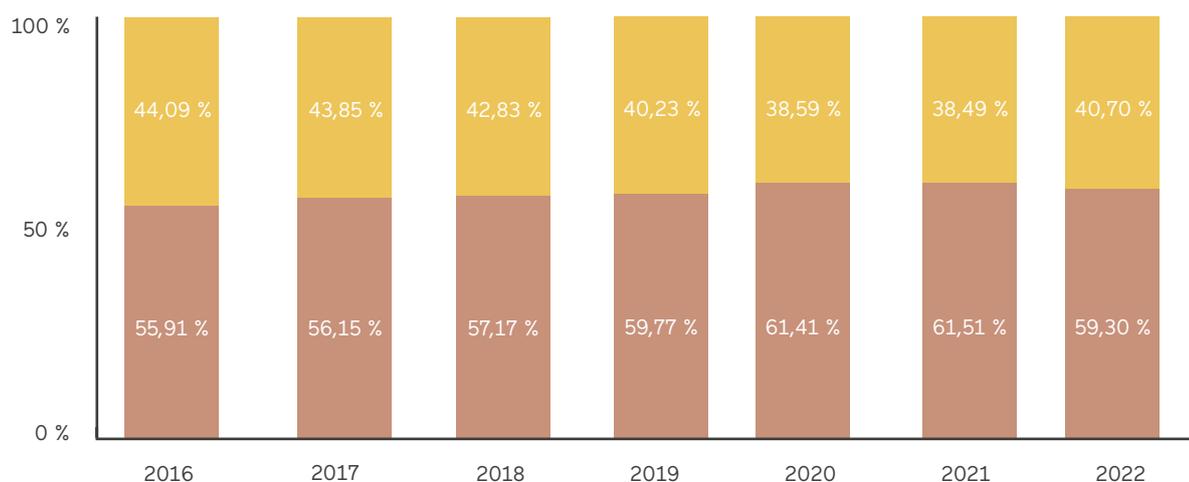
Le reste du financement est pris en charge par le budget général.

ÉVOLUTION DU COÛT TOTAL DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS EN TTC

(SUBVENTIONS ET AIDES RÉDUITES)



RÉPARTITION DU FINANCEMENT DU COÛT DES DÉCHETS PAR SOURCES



| Par la TEOM
 | Par le budget général

Les reventes de l'énergie, des matières d'emballages et papiers et du verre sont en forte augmentation en 2022 par rapport à 2021 (+ 38 % pour les ordures ménagères, + 17 % pour les emballages-papiers et + 18 % pour le verre mais une réduction des aides de 40 % pour les déchetteries). Le coût à l'habitant a ainsi pu être maintenu malgré la forte inflation du coût énergétique.

En parallèle, le coût à la tonne a augmenté de 10 % par rapport à 2021, passant de 164 €/tonne à 182 €/tonne tous flux confondus. Cette augmentation s'explique par les baisses des tonnages et des aides des éco-organismes (- 24 %) proportionnelles au tonnage : ces aides n'ont pas compensé entièrement les augmentations de prix liées au carburant et à l'énergie notamment pour les apports en déchetterie.

Il est important de maintenir une baisse des tonnages de production des déchets même si le coût à la tonne augmente.

Les montants-clés de 2022

	Coût aide TTC €/hab	Coût aide TTC €/tonne
Déchets résiduels	48 €/hab	219 €/tn
Verre	1 €/hab	22 €/tn
Déchets recyclables (hors verre)	10 €/hab	121 €/tn
Déchetteries (hors gravats)	36 €/hab	225 €/tn
Déchets verts	11 €/hab	114 €/tn
Encombrants	2 €/hab	709 €/tn
Textile	0 €/hab	162 €/tn
TOTAL	106 €/hab	182 €/tn

soit une évolution de
+ 1 %
 en coût aidé par habitant
 et
- 10 %
 en coût aidé par tonne
 entre 2021 et 2022.





Plaine
d'Estrees
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Découvrez nos actions sur :
www.ccplaine-estrees.com

1, rue de la Plaine
60190 Estrées-Saint-Denis

